

Passy, le 4 novembre 2016

Piscine intercommunale

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc sollicite les piscines du territoire pour accueillir les usagers prioritaires

Suite à la fermeture de la piscine du parc thermal du Fayet, à Saint-Gervais les Bains, pour raisons de sécurité, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a organisé une réunion mercredi dernier pour répartir les entraînements de natation dans les piscines municipales. Les responsables des piscines de Passy, Saint-Gervais-les-Bains et Sallanches se sont donc rassemblés aux côtés des élus, des maîtres-nageurs de la piscine intercommunale, du lycée du Mont-Blanc et du Club Mont-Blanc Natation afin de définir les cours prioritaires et d'étudier les solutions possibles. Les services de Megève avaient également communiqué leurs plannings et leurs éventuelles disponibilités. *Monsieur Bertoluzzi, Vice-Président en charge du sport, des équipements et de l'accès aux services a souligné que* « Nous recherchons des solutions pour tout le monde. Avec quatre autres piscines couvertes sur le territoire, la solidarité sur le territoire devrait permettre de trouver des solutions pour le plus grand nombre. Il faudra cependant donner une priorité aux élèves du lycée qui doivent passer les épreuves de piscine au baccalauréat cette année. »

Des mercredis, les premières solutions ont rapidement été trouvées auprès des piscines de Saint-Gervais et Sallanches qui peuvent libérer des lignes d'eau pour accueillir les lycéens. Monsieur Feutry, proviseur du lycée, également proposé va solliciter la Région afin qu'elle mette place un dispositif de transports et que les élèves puissent se rendre dans les piscines. D'autres solutions ont également été abordées ; au mois de janvier, la piscine de Passy est habituellement fermée, il serait donc envisageable de la garder ouverte pour qu'elle puisse accueillir tous les entraînements de natation d'autant plus que les maîtres-nageurs de la piscine intercommunale sont entièrement disposés à intervenir dans les autres piscines. Dans les semaines qui viennent, l'ensemble des piscines, le lycée et le club de natation vont terminer de croiser leurs plannings pour valider toutes les solutions jusqu'au terme de l'année scolaire.

Monsieur Morand, Président de la CCPMB est revenu sur les travaux à entreprendre : « Dès février, j'avais sollicité le Président de la Région puisque le centre sportif réserve 73% de ses créneaux au lycée qui est une compétence de la Région. Or, la Région ne propose de ne financer que 10% du montant d'investissement nécessaire chiffré à 4,5 millions d'euros. C'est insuffisant quand on sait qu'ailleurs la Région prend en charge la totalité des installations sportives dans l'enceinte des lycées. Suite à ma décision de fermer la piscine pour préserver la sécurité de tous les utilisateurs, j'ai de nouveau sollicité la Région mais je n'ai reçu aucune réponse à ce jour. Il est urgent que les

politiques prennent leurs responsabilités. La CCPMB n'est pas propriétaire de la piscine et elle ne peut pas assumer entièrement le coût des travaux, nos finances ne nous le permettent pas et notre capacité d'emprunt est actuellement nulle. »

Et de conclure : « Je remercie l'ensemble des acteurs présents aujourd'hui qui ont fait preuve d'une solidarité toute sportive ».

Contacts

Anna BROQUET, contact presse – 04 50 78 51 45 – e.amblard@ccpmb.fr
Pauline BOCH, contact technique – p.boch@ccpmb.fr